

**WA 09/04 Angola web action** (AFR 12/001/2004)

---

*(Approver Marise C / see also Gill N)*

**[title]****Angola. Faites cesser les expulsions forcées de familles**

[text]

Ces dernières années, plusieurs milliers de familles vivant à Luanda, capitale de l'Angola, ont été contraintes à partir de chez elles. Si rien n'est fait, de nombreuses autres expulsions pourraient avoir lieu, pas seulement à Luanda mais dans tout l'Angola.

Durant la longue guerre civile qui a touché l'Angola, des centaines de milliers de personnes déplacées ont trouvé refuge dans la capitale. Du fait du manque de logements, beaucoup de ces familles ont dû construire leur propre habitation là où une parcelle de terrain était disponible, mais la fin de la guerre a accru la demande des élites locales et des entreprises internationales pour les terrains intéressants.

Au cours des dernières années, ces pressions ont abouti à l'expulsion forcée – et souvent violente – de plus de 5 000 familles. Aucune indemnisation ne leur a été versée et seules quelques familles se sont vu proposer un autre logement. La plupart ont été obligées de s'installer dans des tentes, ou encore dans des maisons éloignées de leur lieu de travail ou des établissements scolaires.

Ces expulsions forcées doivent cesser.

L'Assemblée nationale angolaise est sur le point de débattre de la révision de la Constitution. Il est impératif que la nouvelle Constitution protège les personnes contre les expulsions forcées et garantisse leur droit de vivre dans un logement décent. Ces principes doivent également être inscrits dans le droit foncier, notamment.

**[take action]****PASSEZ À L'ACTION !**

Veillez écrire au président de l'Angola pour lui demander de mettre fin aux expulsions forcées et de faire en sorte que les projets de loi en matière de droit foncier s'appuient sur les droits humains et prévoient des garanties contre ces expulsions.

**[sample letter]**

Monsieur le Président de la République,

Je suis vivement préoccupé(e) par le fait que plusieurs milliers de familles ont été expulsées de leur domicile à Luanda depuis le mois de juillet 2001 et que beaucoup d'entre elles continuent à vivre dans des tentes à l'heure actuelle. Le droit à un logement convenable et le droit de ne pas faire l'objet d'une expulsion forcée font partie des droits fondamentaux de l'être humain. Je vous prie de ne pas en priver le peuple angolais.

Je vous demande de prendre des mesures pour faire cesser immédiatement les nombreuses expulsions forcées et de décréter un moratoire sur toutes les autres expulsions, jusqu'à ce que des garanties, notamment légales, aient été adoptées en la matière.

Je vous appelle à faire le nécessaire pour que la future loi foncière et la future loi sur le développement urbain, qui sont en discussion au Parlement, soient conformes aux normes

internationales relatives aux droits humains. Par ailleurs, je vous demande d'exhorter les autorités compétentes à élaborer une politique du logement fondée sur le respect des droits humains.

L'Angola étant partie au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, le gouvernement a l'obligation de se plier aux principes inscrits dans ce traité et de veiller à ce que les Angolais ne soient pas privés arbitrairement de leur foyer. Les autorités doivent aussi prendre des mesures, législatives notamment, pour améliorer l'accès à des logements suffisants.

Veuillez agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de ma très haute considération.

### **[appeals to]**

#### **DESTINATAIRE DES APPELS**

##### **Président de la République :**

President José Eduardo dos Santos

Presidente da República

Gabinete do Presidente

Palácio do Povo Luanda

Angola

### **[photo caption, from The Wire Oct 03]**

Des habitants de Soba Kapassa construisent des abris de fortune après leur expulsion forcée et la démolition de leur maison par le gouvernement (2002).

© CUBSK

### **[background]**

#### **Contexte**

**[background text, taken from AI reports: Mass forced evictions in Luanda – a call for a human rights based housing policy (AI Index: AFR 12/007/003) and Thousands evicted from their homes in Angola, an article for AI's newsletter The Wire, October 2003.]**

La guerre civile qui a dévasté l'Angola pendant vingt-sept années a officiellement pris fin avec l'accord de paix signé en avril 2002 par le gouvernement et le groupe armé *União Nacional para a Independência Total de Angola* (UNITA, Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola).

À cause de ce long conflit, la capitale Luanda est devenue le refuge de centaines de milliers de personnes déplacées à l'intérieur du pays, ce qui a aggravé les problèmes de logement. L'absence de politique en matière d'urbanisme et la corruption des autorités locales ont contraint les personnes déplacées à bâtir leur maison où elles le pouvaient. La fin de la guerre civile a mis en évidence la nécessité de repenser cette ville et a exposé les terrains à la convoitise des entreprises locales et internationales, ainsi qu'à celle des élites de la région.

Entre juillet 2001 et avril 2003, plus de 5 000 familles ont été privées de domicile à la suite des expulsions qui ont eu lieu à Luanda (dans les quartiers de Boavista, de Sopa Kapassa et de Benfica) et au cours desquelles les droits fondamentaux des expulsés n'ont pas été respectés. Ces opérations se poursuivent depuis avril 2003. Si un petit nombre de personnes ont été relogées rapidement, plusieurs milliers n'ont retrouvé un foyer qu'après avoir vécu pendant environ deux ans sous des tentes. Des milliers d'autres attendent toujours un nouveau logement à ce jour et n'ont eu droit à aucune forme d'indemnisation. Beaucoup ont dû aller vivre chez leurs proches, déjà confrontés à un sérieux manque de place.

Outre leur foyer, la majorité de ces personnes ont également perdu leurs biens, qui ont été détruits ou volés par les équipes chargées des expulsions et des démolitions. Des policiers se sont rendus coupables de violences, frappant les expulsés et allant jusqu'à tirer sur eux, notamment à Boavista en juillet 2001, où l'on a dénombré deux morts et plusieurs blessés. Les autorités angolaises n'ont pris aucune mesure pour mettre un terme à ces brutalités et n'ont pas ouvert d'enquête sur les violations signalées.

L'Angola doit à présent trouver une solution pour répondre aux besoins des millions de personnes vivant dans des logements de fortune à Luanda. Certains quartiers se sont développés hors de toute planification urbaine et ne sont pas pourvus des infrastructures nécessaires (approvisionnement en eau potable, réseau d'assainissement, électricité, écoles, établissements de soins).

Si les autorités ne réagissent pas d'urgence, il est peu probable que le problème reste confiné à Luanda. Comme des centaines de milliers de personnes déplacées et de réfugiés retournent vers leur ancien lieu de résidence, la demande d'espace urbain et rural va inévitablement augmenter et susciter des conflits.

L'Assemblée nationale angolaise est sur le point de débattre de la révision de la Constitution et de projets de loi en matière de droit foncier, notamment d'une future loi sur les zones urbaines. Il est impératif que la nouvelle Constitution protège les personnes contre les expulsions forcées et garantisse leur droit de vivre dans un logement décent. Ces principes doivent également être inscrits dans le droit foncier, notamment.

Amnesty International estime que tant que ces lois n'auront pas été mises en œuvre, les autorités angolaises doivent interdire les expulsions en masse.

Pour obtenir davantage d'informations, veuillez consulter le rapport d'Amnesty International intitulé *Mass forced evictions in Luanda – a call for a human rights based housing policy* (index AI : AFR 12/007/2003) et l'article « Des expulsions par milliers en Angola » paru dans le magazine d'Amnesty International *Le Fil d'AI* en octobre 2003 (index AI : NWS 21/009/2003).

**[slideshow link]**

Pour en savoir plus sur les expulsions forcées en Angola, [cliquez ici](#) afin de lancer le diaporama.

**[SLIDESHOW]**

**1 - Boavista**

Les expulsions à Boavista ont eu lieu sans réelle consultation préalable. En juillet 2001, la police a ouvert le feu sur la foule ; deux personnes ont été tuées et plusieurs autres blessées. Aucune enquête n'a été menée sur les allégations d'usage excessif de la force et les victimes n'ont eu droit à aucune forme de réparation.

-----

**2 – Maison à Soba Kapassa**

Les habitants de Soba Kapassa ont autorisé la démolition de 42 maisons en vue de la construction d'un hôpital. Fin 2002, 1 167 logements de leur quartier avaient été détruits, mais l'hôpital n'a jamais été construit. Ils n'ont reçu aucune indemnisation.

**3 – Membres de SOS-Habitat**

« *Ils nous ont traités comme du bétail.* » Cette phrase revient fréquemment dans les témoignages des personnes expulsées, qui ont été transférées en camion vers des zones éloignées. En septembre 2002, afin de défendre leurs droits, les habitants du quartier de Benfica ont créé une organisation non gouvernementale, SOS-Habitat.

#### **4 – La maison de M. Sapunete, à Benfica**

À Benfica, les expulsions ont commencé en juillet 2001. Elles se sont poursuivies durant tout 2002 et 2003. Seules les familles expulsées en mars et avril 2003 ont été relogées à Panguila, à quelque 40 kilomètres au nord de Luanda.

#### **5 – Des habitants dans des abris**

Certains habitants de Soba Kapassa sont revenus là où ils vivaient avant d'être expulsés et ils ont bâti des abris dans les ruines de leur ancienne maison. La plupart ont perdu leurs meubles et leurs autres biens pendant les expulsions. Ils ont tenté en vain de les récupérer auprès des autorités.

---

#### **6 - Soba Kapassa à l'abandon**

Très peu de gens disposent d'un titre de propriété sur leurs terres. Les risques d'expulsion forcée sont aggravés par l'absence de politique claire en matière de propriété foncière dans les villes. L'attribution des contrats de développement urbain manque particulièrement de transparence et laisse la porte ouverte à la corruption.

#### **7 – Des tentes à Zango**

Plus de 4 000 familles ont été expulsées de Boavista entre juillet et septembre 2001, puis transférées à Viana, à 40 kilomètres de Luanda. Avant de retrouver un logement, la plupart ont dû vivre deux ans sous des tentes.

---

#### **8 – Des logements non terminés à Zango**

Améliorer le parc immobilier et les infrastructures de Luanda et des autres villes bénéficierait à l'économie tout entière, tout comme le fait de renforcer les garanties permettant aux locataires de ne pas être expulsés. Ces améliorations doivent être fondées sur une politique du logement conforme aux normes relatives aux droits humains.

[links]

#### **POUR EN SAVOIR PLUS**

*Angola: Mass forced evictions in Luanda – a call for a human rights-based housing policy*  
(index AI : AFR 12/007/2003)

*Angola. Les expulsions forcées bafouent les droits fondamentaux de la personne humaine*  
(index AI : AFR 12/008/2003), *Bulletin d'information 253/2003*

« Des expulsions par milliers en Angola », in *Le Fil d'AI* (index AI : NWS 21/009/2003)